

# HÔPITAL ST-JULIEN

L'Hôpital est fondé en 1870. Le bâtiment est détruit par un incendie en 1916. Une nouvelle construction est érigée en 1917 et plusieurs ailes sont ajoutées au fil des ans (1926, 1933, 1940, 1950, 1962).

En 1964, l'Hôpital St-Julien abrite 1500 patients : orphelins de Duplessis.

En 1988, faute de main-d'œuvre, on commence à orienter les usagers vers des foyers extérieurs. En 2001, le ministère des Affaires sociales décide d'aller de l'avant avec un plan de désinstitutionalisation.

Depuis 2003, les installations sont presque inoccupées à l'exception d'un centre pour personnes âgées, de la buanderie et des services alimentaires qui desservent différents centres régionaux.

En 2004, on évalue à environ 1,2 million de dollars par année les frais d'entretien minimal.

En 2004, le MSSS offre à la municipalité ou à un autre organisme de se porter acquéreur de l'Hôpital pour la somme symbolique de 1\$. Le MSSS offre même à l'acheteur potentiel, la somme de 3,6 millions répartis sur 3 ans pour que ce dernier puisse assurer l'entretien. La municipalité refuse l'offre et aucun organisme ne se manifeste.

En mai 2006, l'Hôpital St-Julien est déclaré excédentaire à l'exception des bâtiments suivants :

- E (Maison Sacré-Cœur : CHSLD de 27 lits)
- G (Buanderie et centrale d'énergie)
- I (Services alimentaires)
- K (Réservoir d'huile)
- N (Centrale électrique)
- L (Hangar d'entreposage)
- M (Hangar d'entreposage)

En juillet 2006, le MSSS demande à l'Agence de la Maurice et du Centre du Québec de transférer l'Hôpital St-Julien à la Corporation afin que cette dernière puisse en disposer de façon optimale.

En juillet 2007, l'Hôpital St-Julien est transféré à la Corporation.

Avant d'envisager la démolition, la Corporation tente de trouver un acquéreur. En novembre 2007, elle publie un appel d'offres en vue de la vente et du développement de l'Hôpital (Journal Constructo, Courrier de Frontenac, La Presse, Le Soleil, The Gazette, The Globe & Mail – médias électroniques). La date finale du dépôt des soumissions est le 28 mars 2008. Deux séances d'information et la visite des bâtiments excédentaires sont organisées (22 janvier et 5 février).

Le 28 mars 2008, une seule proposition est déposée par le groupe COSODELO. Le 2 mai, c'est la rencontre du comité de sélection. La soumission est jugée non conforme. Elle ne rencontre pas les exigences minimales (l'acquéreur devait démontrer qu'il avait la capacité de

réhabiliter et d'entretenir les bâtiments nécessaires à son projet et de soutenir financièrement sa réalisation).

Le 13 mai, une lettre est adressée au soumissionnaire. Le 14 mai la Corporation émet un communiqué.

Dans les mois qui suivent, la Corporation prépare un scénario visant à démolir les bâtiments excédentaires. Le scénario est présenté au MSSS, à l'Agence et à l'établissement en juillet 2009.

En août 2010, le MSSS donne à la Corporation le mandat de disposer des bâtiments excédentaires.

Les contrats en architecture et en ingénierie pour procéder à la disposition des bâtiments ont été accordés en mai 2011.

- Volet architecture : Lemay, Côté, architectes/DMG architecture	contrat : 330 000 \$
- Volet ingénierie : Pluritec ltée	contrat : 140 000 \$

Ces deux firmes préparent les plans et devis.

Un appel d'offres pour un entrepreneur général a été lancé au printemps 2012. Le projet présente une problématique : avant de démolir, il faut retirer l'amiante présente dans une bonne partie des bâtiments et il faut rendre autonomes les bâtiments qui doivent être conservés (tous les bâtiments sont connectés ensemble pour l'eau, le chauffage, l'électricité, etc.)

Voici la liste des soumissionnaires :

Beausite Métal inc. (Asbestos)	6 389 000 \$
Démolition et Excavation Demex inc. (Chicoutimi)	6 815 000 \$
Tro-Chânes inc. (Québec)	6 848 000 \$
Excavation René St-Pierre inc.(Sherbrooke)	7 085 743 \$
9080-9252 Québec inc. (Demaction) (Rivière-du-Loup)	7 250 000 \$
Constructions Gagné & Fils inc. (St-Christophe-d'Arthabaska)	7 589 000 \$
Construction Guy Sebas inc. (Sherbrooke)	7 996 000 \$
Services environnementaux Delsan-AIM inc. (Montréal)	10 478 818 \$
Entreprises De Construction Panzini (Montréal)	11 880 000 \$

Le contrat a été octroyé à Beausite Métal inc.

Les travaux débuteront en août 2012 après les vacances de la construction et se termineront à l'été 2013.

Le 22 juillet, une centaine de citoyens ont manifesté devant l'hôpital pour exprimer leur opposition au projet de démolition.

Lorsque les bâtiments excédentaires seront démolis, une cession pour la somme symbolique de 1\$ sera effectuée en faveur de la municipalité de Saint-Ferdinand afin de céder à cette dernière le terrain vacant non requis par le CSSS d'Arthabaska et de l'Érable.

De plus, des démarches sont présentement en cours avec la municipalité en vue du transfert éventuel du réseau d'aqueduc qui est rattaché à l'Hôpital St-Julien avec tous les immeubles, installations, terrains et servitudes s'y rattachant, et ce, pour la somme symbolique de 1 \$.

Superficies démolies : bâtiments A, B, C, D, F, et H : 36 155 mètres carrés

Superficies conservées : 9 296 mètres carrés

Environ 80% des bâtiments du complexe seront démolis.

La Coop de Solidarité en Développement Local de Saint-Ferdinand (communément appelée COSODELO) a adressé une pétition au ministre de la Santé et des Services sociaux en janvier 2011.

Le 2 août 2012, le cabinet d'avocats KSA transmet une lettre au pdg de la SIQ et au ministre de la Santé et des Services sociaux pour que ces derniers revoient la décision relative à la démolition. Dans cette lettre, la Coop de Solidarité en Développement Local de Saint-Ferdinand, qui se fait appelée CSDL, souhaite que la SIQ et le MSSS suspendent la démolition; la CSDL demande que le réaménagement de l'ex Hôpital St-Julien fasse partie du prochain agenda politique du parti qui sera élu le 4 septembre. La CSDL somme la SIQ et le MSSS de répondre à leur demande d'ici le 7 août à 15 h sinon, elle menace d'entreprendre une procédure d'injonction.